



De nos camarades de Continental à ces enseignant-e-s refusant les mutations forcées suite au mouvement contre la casse des retraites de 2003, des inculpés de Tarnac à ces milliers de personnes réprimées durant le mouvement contre le CPE, contre la privatisation déguisée des universités (LMD, LRU, ...), ou encore une fois contre une énième attaque contre nos retraites en 2010, nous sommes nombreux-euses à nous être opposés à toutes les politiques de démolition sociale, racistes et autoritaires.

**Depuis des années nos mobilisations se heurtent à la politique des gouvernements.**

Aux justes revendications des classes populaires s'est opposée la matraque comme seule réponse. Pressions hiérarchiques dans le public, comme licenciements dans le privé, retenue sur salaires, procès en diffamation, garde à vue, mais aussi peines de prisons et lourdes amendes se sont alors abattus sur tou-te-s ces jeunes et tou-te-s ces travailleurs-euses qui se sont dressés contre le patronat et le gouvernement.

Qu'ils ou elles soient militant-e-s, syndicalistes, politiques ou associatifs-ves, avec ou sans étiquettes, nombreux et nombreuses sont ceux et celles qui furent harcelé-e-s ou injustement condamné-e-s pour avoir résisté. Du temps de l'UMP, le PS et François HOLLANDE appelaient à se mobiliser et s'opposaient, dans les hémicycles feutrés du Palais Bourbon ou du Luxembourg.

**Aujourd'hui, de nombreux procès se déroulent toujours à l'encontre du mouvement social sans que François HOLLANDE ni le gouvernement socialiste ne réagisse. Le 23 Mars 2013, un militant de la CNT a été condamné à 40 000 € de dommage et intérêt pour avoir bloqué la gare de Metz avec 800 autres personnes, dont des militant-e-s socialistes aujourd'hui élus, durant le mouvement anti CPE de 2006 !**

Que dire pour les camarades de Goodyear, de PSA, d'Arcelor qui subissent au quotidien les mesquineries et vexations patronales ? Que dire pour les antifascistes réprimés qui s'opposent dans la rue, en se mettant en danger physiquement, les nervis de l'extrême droite ? De quel côté est le gouvernement socialiste ? Celui du Peuple et du progrès social ou celui de la Réaction et du Capital ?

A l'heure où la triple crise économique, sociale et écologique que nous connaissons s'approfondit et s'accélère nous savons que nous devons nous organiser pour défendre nos conditions de vie, d'étude, de travail et pour lutter contre les licenciements, l'austérité et la montée de l'extrême droite.

**Nous exigeons de François HOLLANDE et de son gouvernements qu'ils amnistient, CIVILEMENT ET PENALEMENT, pour tous les faits commis depuis le 1er janvier 2002 jusqu'à ce jour, tous ceux et celles qui ont été condamné-e-s pour leur participation aux mobilisations sociales et qu'ils en finissent avec les politiques répressives. Pour ce faire, l'occasion leur en est donnée. Ce n'est que dans ce cadre que le projet de loi qui sera étudié à l'Assemblée Nationale ce jeudi 16 mai pourrait avoir du sens.**

**SANS CONDITION, MAINTENANT, CIVILE ET PENALE  
AMNISTIE DU MOUVEMENT SOCIAL ET SYNDICAL!!!**

Une délégation sera normalement reçue en Préfecture, venez la soutenir !!!

